



Communiqué de presse
28 novembre 2023

Aux représentant-e-s des médias

Boulevard du Pont-d'Arve : réouverture après travaux

Comme annoncé le 19 octobre, le boulevard du Pont-d'Arve rouvrira à la circulation le vendredi 1^{er} décembre 2023 à 9h, après 5 mois et demi de travaux.

Le boulevard du Pont-d'Arve rouvrira comme prévu le vendredi 1^{er} décembre à 9h. Les travaux ont consisté à rénover les canalisations et à mettre en place un nouveau revêtement phonoabsorbant sur la chaussée, entre le carrefour des 23-Cantons et la rue des Voisins.

Transports publics rétablis

La circulation des trams 12 et 18 a pu être maintenue sur la rue de Carouge pendant les travaux, grâce à l'utilisation d'un micro-tunnelier, qui a permis de creuser sous les rails de tram.

Le bus n°1, qui avait dû être dévié, reprendra son itinéraire habituel dès le samedi 2 décembre et l'arrêt Pont-d'Arve sera à nouveau desservi.

Une première étape de travaux terminée

Après ces travaux sur les réseaux souterrains du boulevard du Pont-d'Arve, les canalisations de la rue de Carouge pourront y être raccordées. La Ville de Genève est toujours dans l'attente de l'autorisation de construire pour pouvoir débiter les travaux de piétonnisation et de végétalisation de la rue de Carouge en 2024, après une réfection des canalisations et des réseaux sous cette artère.

Une nouvelle configuration routière souhaitée par la Ville de Genève

A la faveur de la réouverture du boulevard du Pont-d'Arve au terme d'un chantier qui a impliqué sa fermeture totale au trafic depuis mi-juillet, la Ville de Genève a souhaité que la circulation motorisée soit réduite à une seule voie sur cet axe, pour des motifs de santé publique et de respect des normes fédérales antibruit, et elle a présenté un projet de nouveau plan de marquage au Canton le 16 octobre.

De plus, une pétition de l'association « Pont d'Air » a recueilli plus de 2000 signatures pour limiter le trafic individuel sur cet axe. Par ailleurs, une motion a été acceptée par le Conseil municipal au début de mois de novembre 2023, pour réduire la circulation motorisée en faveur de la mobilité douce.

La Ville de Genève n'a à ce jour pas reçu l'aval cantonal pour le plan de marquage qu'elle défendait. Pour respecter les engagements pris sur la date de réouverture annoncée, elle doit se résoudre à rouvrir cet axe dans sa configuration initiale.

« La fin de ce chantier était l'occasion de rouvrir le boulevard avec un gabarit routier plus limité et donc plus apte à atténuer la pollution et les nuisances sonores subies par la population riveraine, afin de les rapprocher des normes fédérales en la matière, commente Frédérique Perler, magistrate chargée de l'aménagement, des constructions et de la mobilité. La Ville de Genève a fait son travail d'autorité de proximité en proposant un plan de marquage au Canton, mais c'est ce dernier qui a la compétence de gérer la circulation sur le réseau routier primaire dont le boulevard du Pont-d'Arve fait partie. Je ne peux que regretter cette opportunité ratée. »

Dès que possible, il s'agira de réaffecter l'une des voies de transports individuels motorisés aux transports publics et aux vélos. Cette voie de bus pourra également être empruntée par les services d'urgence. Dans un deuxième temps, l'ambition est de préparer un nouvel aménagement du boulevard du Pont-d'Arve, de façade à façade.

La Ville de Genève réitère ses remerciements aux habitant-e-s et commerçant-e-s pour la compréhension dont ils et elles ont fait preuve durant les travaux au boulevard du Pont-d'Arve.

Information et contacts :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler par l'intermédiaire de M. Marc Moulin, collaborateur personnel :
022 418 20 17 – 076 210 48 16 marc.moulin@ville-ge.ch

Anaïs Balabazan – Déléguée à l'information et la communication 022 418 20 53 –
anaïs.balabazan@ville-ge.ch